

Communiqué de presse:

L'académie des sciences infirmières (ASI) se réjouit du financement des 15 projets de recherche sélectionnés dans le cadre du Programme Hospitalier de Recherche Infirmière (PHRI). Cet événement marque une étape importante pour la profession infirmière qui œuvrait depuis de nombreuses décennies au développement de la recherche en soins infirmiers en France.

L'absence de financement pour la recherche infirmière était un frein à la conduite de projets de recherche comme le déplorait en 1995 les conclusions du rapport réalisé à l'initiative du Bureau infirmier au ministère en charge de la santé.

Cet appel à projets s'inscrit dans un contexte difficile de réformes dans lequel l'évolution des besoins, la reconfiguration de l'offre de soins et l'adaptation des dispositifs de formation nécessitent la production de nouveaux savoirs infirmiers,

Ce PHRI gagnerait à être élargi afin de permettre à tout infirmier quel que soit son mode d'exercice de proposer un projet.

Le nombre de dossiers déposés en 2010 traduit un engouement des infirmiers qu'il importe de soutenir et conforter à la veille du lancement de la prochaine campagne.

C'est dans cet objectif que l'Académie des Sciences Infirmières incite les infirmières à déposer des projets de recherche qui prennent pour objets la pratique clinique (étude des comportements en santé, développement d'interventions en soins infirmiers), la formation en soins infirmiers mais également l'encadrement infirmier.

Il apparaît important que l'exploration de ces objets de recherche fasse appel à tout l'éventail des approches méthodologiques reconnues valides au sein de notre discipline.

A une approche doctrinaire (qualitatif versus quantitatif), nous préférons les approches méthodologiques raisonnées souvent plus adaptées à l'exploration de la complexité des situations de soins infirmiers.

Si dans une discipline professionnelle comme la nôtre, la construction des savoirs scientifiques en soins infirmiers impacte sur la population ciblée par l'étude, il nous paraît tout aussi essentiel de veiller à ce que ces savoirs soient transposés dans les pratiques où ils seront source d'innovation et ainsi de bénéfices pour la santé de la population .